



LA FARLÈDE

Plan Local d'Urbanisme

modification n°5

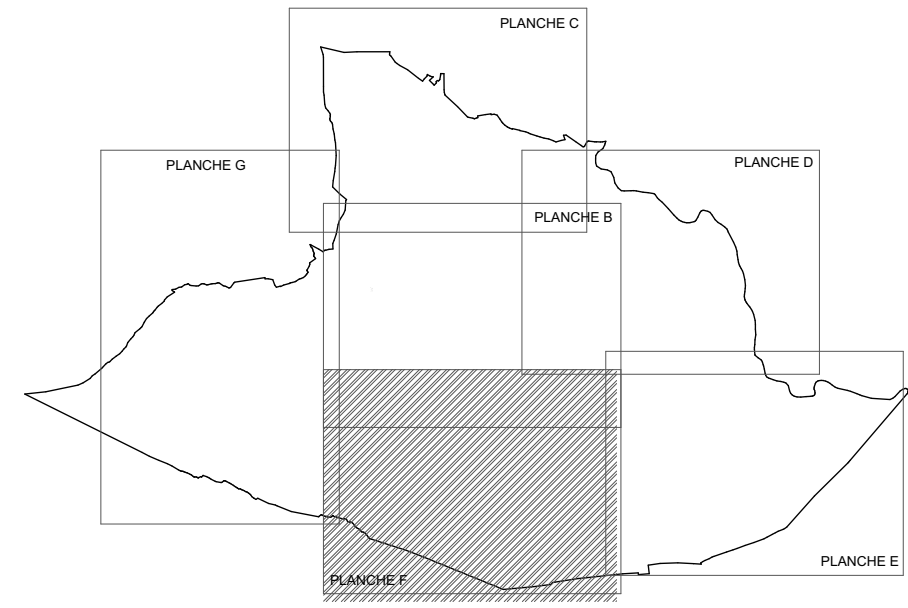
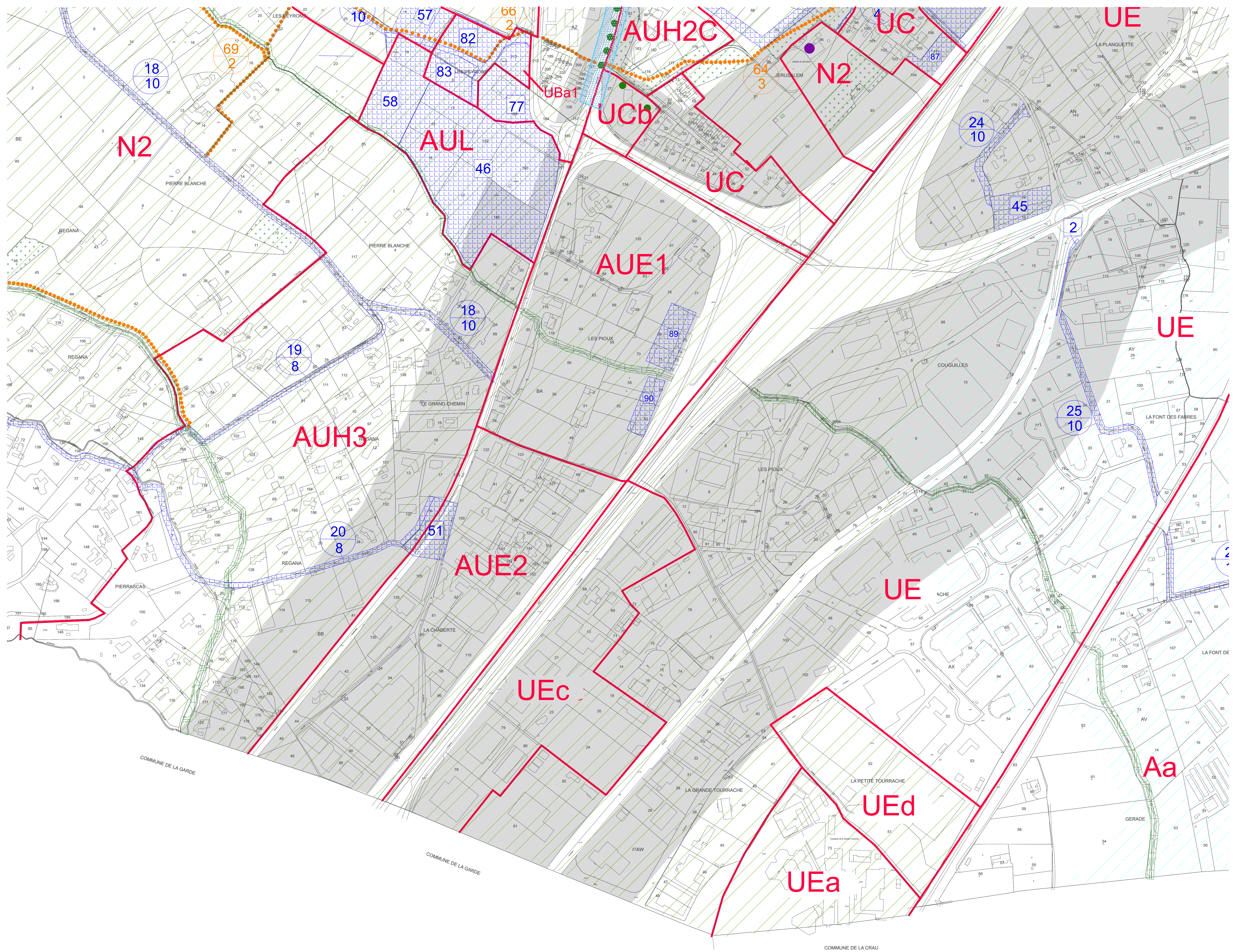


PLANCHE GRAPHIQUE 4 F
1/2000

Voie pour être amendé à la délibération du
Conseil Municipal de
approuver les dispositions du Plan Local d'Urbanisme modifié

PROCÉDURES	DATE D'APPROBATION DCM
Plan Local d'Urbanisme	25/04/13
Modification n°1	07/04/14
Modification n°2	24/11/15
Modification n°3	07/10/16
Modification n°4	17/02/17
Modification simplifiée n°1	28/09/2017
Modification n°5	



- LEGENDE**
- Limite de zone
 - Espaces boisés classés
 - Emplacement réservé pour équipements publics et d'intérêt général
 - Emplacement réservé pour voie
 - Emplacement réservé pour aménagement piéton et pistes cyclables
 - L 151-19 du code de l'urbanisme
 - Jardin à protéger
 - Arbre isolé ou alignement d'arbres à préserver
 - Éléments architecturaux remarquables
 - Espaces à requalifier
 - Secteurs de bruit

- LEGENDE DES RISQUES**
- Atlas des zones inondables
- Lit moyen
 - Lit majeur ordinaire
 - Inondabilité par ruissellement sur les pentes
- PER Mouvements de terrain
- PER tous risques confondus
 - PER tous risques confondus
- Canalisation de transport de gaz
- Bande de danger